

DELIBERATION N° 02.04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à 11h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno CELLIER, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil d'Administration : 28/03/2023

PRESENTS : Bruno CELLIER - Martine BAURIN - Renée HEMON - Jeannine FLAMENT - Catherine TONDREAU - Brigitte HARLAUX - Claudie DURIEUX - Nathalie AUGAIT - Marcel PATOU

Absent.e.s – excusé.e.s – procuration :

Dominique BUSSIGNIES qui a donné procuration à Renée HEMON

Florence LIENARD qui a donné procuration à Martine BAURIN

Martine BASSEZ qui a donné procuration à Catherine TONDREAU

Absent.e.s – excusé.e.s : Christiane DENORME - Sylvie GUILLEMIN

Secrétaire de séance : Nathalie AUGAIT

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023

M. Le Maire présente et commente le BP 2023. Après vote à l'unanimité, le Budget est équilibré et s'établit ainsi à :

En section de fonctionnement à : 25 738 €

En section d'investissement à : 2 327 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 06.04.2023
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le
06.04.2023 Numéro unique de
télétransmission ID 059-215905597-
20230404-230406_D1142SD-DE

La Secrétaire,
Nathalie AUGAIT



Le Président,
Bruno CELLIER